

## **ANALYSE DES PROPOSITIONS DES CANDIDATS CONCERNANT LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE**

### **1. FRANÇOIS BAYROU**

L'analyse des propositions de François Bayrou manque en général de précision aussi bien au niveau qualitatif que quantitatif dans le domaine énergétique. De nombreux points restent à éclaircir, notamment sur le maintien ou non des EPR (celui de Flamanville et de Penly) et l'avenir des centrales nucléaires, même si cette filière est amenée à être l'objet d'un débat national. La proposition de développer les énergies renouvelables manque aussi de consistance. Quelles sont celles à développer en priorité ? Quels sont les objectifs fixés au sein de cette filière et par type d'énergie ? Les objectifs permettront-ils de respecter les engagements du Grenelle de l'environnement ? Tous ces éléments sont à prendre en considération vu le poids, actuel et futur, du nucléaire et des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

François Bayrou propose de mettre en place une politique européenne de l'énergie, mais il reste flou sur la méthode qu'il compte utiliser. Cet objectif semble répondre aux exigences de la Commission européenne, qui souhaite accroître la concurrence sur le marché de l'électricité français afin de faire diminuer les prix. Or ceci n'a pas eu l'effet escompté. Surtout, peut-on envisager une telle proposition alors que chaque pays continue à décider seul de la politique énergétique qu'il souhaite mettre en place, comme l'ont montré les décisions de sortir du nucléaire prises par l'Allemagne et l'Italie ?

Enfin, François Bayrou promet un plan d'isolation thermique des logements, mais il n'en précise ni le nombre de logement à rénover par an, ni la durée maximum prévue pour ces travaux.

### **2. FRANÇOIS HOLLANDE**

#### **Réduction de la part du nucléaire de 75 à 50% de la production d'électricité d'ici à 2025**

A moyen terme, François Hollande propose une réduction du nucléaire dans la production d'électricité sans donner plus de détails sur les mesures qu'il prendrait pour répondre à une demande croissante d'électricité.

Très peu d'études récentes de prospective énergétique permettent d'étudier actuellement les effets de la réduction de la part du nucléaire de 75 à 50% dans la production d'électricité française :

- RTE dans son [« Bilan prévisionnel de l'équilibre offre demande d'électricité en France 2011 »](#) étudie une variante « Nucléaire bas ». Celle-ci repose sur plusieurs hypothèses, notamment une évolution de la consommation calquée sur le scénario « maîtrise de l'énergie renforcée », un parc de production renouvelable, et des capacités d'interconnexion renforcées. Cette variante conduit, en 2030, à une puissance installée en France de 40 GW alors que la variante « Référent » est de 65 GW.
- L'étude réalisée par l'UFE en novembre 2011 [« Electricité 2030 : Quels choix pour la France ? »](#), regroupant les professionnels de l'électricité et dont les détails n'ont pas été communiqués, restent très favorables aux scénarios de poursuite du nucléaire. Cette étude conclut qu'« *il n'est pas possible de préserver la compétitivité économique du pays et sa contribution à la lutte contre les émissions de CO2 et le changement climatique sans maintenir à un niveau élevé la part du nucléaire dans le mix énergétique* ».

- Une troisième étude, réalisée par l'association Négawatt « [Scénario Négawatt 2011](#) », basée sur une politique très volontariste de sobriété et d'efficacité énergétique, aboutit à diviser par deux la consommation finale d'énergie avec notamment un abandon progressif et raisonné du nucléaire. Ces trois études permettent de situer le débat sur l'avenir du nucléaire.

### **Fermeture de Fessenheim**

Le Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Fessenheim, situé dans le Haut-Rhin, comporte deux unités de production de 900 MW chacune, soit une puissance totale de 1 800 MW. La centrale a été couplée au réseau en 1977. Elle a été conçue pour une durée d'exploitation de 40 ans, validée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN). La centrale Fessenheim a aujourd'hui 35 ans. Tous les 10 ans, l'ASN valide ou non la continuation de la sûreté de la centrale pour 10 ans. La troisième visite décennale a eu lieu en octobre 2009 pour l'unité de production n°1 et en avril 2011 pour l'unité de production n°2. A la suite de ces visites, la centrale repose sur un programme d'investissement qui s'élève à 26 millions d'euros sur 5 ans. (Sachant qu'EDF a lancé sur 19 sites nucléaires un programme d'investissement de 600 millions d'euros sur 5 ans). Le site de Fessenheim embauche actuellement 700 salariés EDF (CNPE de Fessenheim et autres entités EDF) ainsi que 200 salariés d'entreprises prestataires employés tout le long de l'année et 600 à 2 000 intervenants durant les arrêts de tranche dont la moyenne d'âge est de 41 ans (pour plus de précisions, lire « [La centrale nucléaire de Fessenheim](#) »). Pour l'année 2010, Fessenheim a produit 11,7 milliards de kWh (soit 11,7 TWh). Les marchés passés avec les entreprises représentent 70 millions d'euros, dont 22% avec des entreprises de la région du Grand Est.

La proposition de François Hollande de fermer la centrale de Fessenheim s'accompagnerait, d'une part, de solutions techniques palliant la diminution des 11,7 milliards de kWh, et, d'autre part, d'un programme de reconversion professionnel pour les salariés de cette centrale. Une estimation réalisée par l'Institut Montaigne chiffre à 300 millions d'euros le montant annuel du coût de la fermeture de Fessenheim, auquel il faut ajouter un montant de désactualisation de la charge de démantèlement de l'ordre de 170 millions d'euros.

### **Développement des énergies renouvelables**

François Hollande propose « *une montée en puissance* » dans le domaine des énergies renouvelables sans apporter d'autres précisions. Le candidat poursuivra-t-il les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement ou bien ira-t-il plus loin ? Quelles sont les énergies renouvelables qu'il souhaite développer en particulier ? Celles-ci prennent un poids croissant dans le tissu économique de nombreuses régions avec un volume d'emploi non négligeable. Si cette filière est amenée à jouer un rôle majeur sur la scène énergétique, une visibilité sur le moyen et long terme doit être donnée aux investisseurs afin qu'ils puissent dégager des projets créateurs d'emplois.

La redéfinition d'un parc de production, l'évolution radicale du système électrique et des moyens de production pour pallier les absences de production d'énergie renouvelable, tant que le stockage de l'électricité ne sera pas mis au point, auront un coût financier et social important. François Hollande ne précise pas comment celui-ci sera financé.

### **Tarifification progressive de l'eau, de l'électricité et du gaz**

La tarification progressive proposée par François Hollande consiste en un accroissement des tarifs en fonction de la consommation. L'idée serait de fournir un forfait de base correspondant aux besoins élémentaires d'un ménage moyen, à un prix fixé à toute la population. Le prix du kilowattheure augmenterait ensuite selon les tranches de consommation. Ainsi plus un ménage consommerait d'électricité et plus le montant marginal de sa facture s'alourdirait.

Cette tarification présente plusieurs avantages :

- D'un point de vue économique elle permettrait dans un premier temps une réduction de la consommation, puis, dans un deuxième temps, la sécurisation des approvisionnements et la diminution de la dépendance énergétique.
- D'un point de vue social, cette mesure garantirait à tous un accès aux services énergétiques.

– D'un point de vue environnemental, la réduction de la consommation qui résulterait de l'instauration de cette tarification engendrerait une diminution des émissions de dioxyde de carbone. La Californie et le Japon ont déjà mis en place ce système de tarification.

Néanmoins, de nombreuses questions restent à clarifier : la prise en compte, dans le forfait de base, de consommations énergétiques différentes à équipements identiques (les équipements ménagers les plus énergivores coûtent le moins cher et sont achetés par les ménages les plus modestes), la définition du forfait de base à partir de la part du budget consacrée à la facture énergétique, la définition des tranches, le degré de progressivité et le niveau de consommation à partir duquel elle s'applique.

### **3. EVA JOLY**

Eva Joly propose de réduire, davantage que François Hollande, la part du nucléaire d'ici à 2020 (celle-ci passerait de 75 à 40%) et vise une sortie totale de l'atome en 2032. Se passer du nucléaire en l'espace de 20 ans ne paraît pas irréalisable, à condition que la France ait les moyens de remplacer l'électricité fournie par ses réacteurs et d'adapter son réseau aux énergies renouvelables. Pour Eva Joly, les énergies renouvelables devront en effet progressivement remplacer le nucléaire, jusqu'à satisfaire la totalité de la demande d'électricité en 2050. Les énergies renouvelables représentent actuellement 15% de la production d'électricité nette totale en France métropolitaine (Syndicat des Energies Renouvelables 2011) (12,4% pour l'hydraulique, 1,7% pour l'éolien, 0,9% pour la biomasse et 0,1% pour le photovoltaïque).

La satisfaction totale des besoins en électricité par les énergies renouvelables sur un horizon de temps court (2050) nécessite un certain nombre d'hypothèses comme une acceptation complète des énergies renouvelables en France, la mise en place d'une politique volontariste de maîtrise de la demande d'électricité, des ruptures technologiques, ainsi que la construction d'un parc de production – pouvant dans un premier temps remplacer la production d'électricité nucléaire, puis, dans un deuxième temps, répondre à des pics de consommation à tous moments – et une adaptation du réseau à ces moyens de production intermittents.

Alors que les seuils énergétiques à atteindre fin 2012 dans le domaine des énergies renouvelables ne seront pas respectés, il paraît difficile de croire qu'il sera possible de mettre en œuvre une production d'électricité 100% renouvelable en 38 ans. Toutefois, la mise en place d'un système électrique essentiellement basé sur le nucléaire s'est faite en 25 ans par décision politique. Une telle évolution en faveur des énergies renouvelables sur une période de 38 ans est envisageable si des ruptures technologiques apparaissent comme le stockage de l'électricité en grand volume d'un point de vue technique. D'un point de vue social, il paraît primordial de mettre en place un programme pertinent de reconversion des salariés au sein de la filière nucléaire vers le démantèlement des centrales ou bien vers les énergies renouvelables en ce qui concerne le secteur énergétique. Mais il en est de même pour les autres secteurs qui seront touchés par la mutation vers cette « économie verte » (bâtiment, automobile, agriculture). Cette nouvelle économie devra trouver les moyens de financer la refonte du système.

### **4. MARINE LE PEN**

Marine Le Pen souhaite à long terme sortir du nucléaire. A court terme, elle envisage de conserver l'atome en poursuivant la construction de l'EPR de Flamanville, le projet ITER, et en soutenant l'hydrogène. Les positions du Front national sur la filière nucléaire soulèvent plusieurs interrogations. En effet, le maintien du nucléaire à court terme revient à poursuivre la politique énergétique actuelle, notamment le prolongement de la durée de vie des réacteurs nucléaires, et probablement

la construction de l'EPR de Penly. La promesse d'une sortie du nucléaire à long terme revient à se projeter dans un avenir lointain, qui n'est plus d'ordre électoral. Pendant cette transition, le Front national compte développer les énergies renouvelables en se fixant comme objectif de couvrir 10 à 15% des besoins énergétiques grâce aux éoliennes, au photovoltaïque et aux bio-carburants. Actuellement, les énergies renouvelables couvrent 12,4% de la consommation d'énergie finale en France (2010) avec un objectif de 23% fin 2020 (soit une augmentation de 1 point par an). La proposition de Marine Le Pen est en deçà de cette réalité : l'objectif visé pour la fin du quinquennat est déjà atteint, celui de 23% d'énergies renouvelables fin 2020 ne le serait assurément pas si la part des énergies renouvelables progressait au rythme envisagé par Marine Le Pen, à moins que celle-ci n'augmente ensuite de 2,7 points par an de 2018 à 2020.

## 5. JEAN-LUC MÉLENCHON

Alors que le secteur de l'énergie est à l'heure de la libéralisation avec l'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie en Europe, prônée par la Commission européenne et concrétisée notamment par la loi NOME en France, une des propositions fortes de Jean-Luc Mélenchon est de renationaliser le secteur de l'énergie et de supprimer cette loi. La nationalisation est-elle encore possible dans ce secteur clef ? Secteur hautement stratégique et sensible, la privatisation du secteur de l'énergie n'a pas eu les effets escomptés, à savoir une baisse des prix de l'électricité. Effectivement, cette ouverture des marchés n'a pas réellement introduit plus de concurrence. Tout d'abord, le marché européen de l'électricité est inexistant, les interconnexions entre les pays sont soit saturées, soit absentes et l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché français de l'électricité ne semble pas si aisée. A cela s'ajoute le montant pharaonique des investissements à réaliser dans ce secteur. Avec la privatisation de ce secteur, des investissements nécessaires, en particulier dans les infrastructures, n'ont pas été réalisés. Les entreprises cotées ont cherché à maximiser leur profit afin de satisfaire leurs actionnaires, mais aux dépens de la sécurité, comme l'a prouvé l'exemple japonais. La question du prix de l'énergie et celle des investissements à réaliser, notamment pour des raisons de sécurité, sont donc les deux éléments essentiels du débat.

Le Front de gauche ne se prononce pas sur l'avenir de la filière nucléaire. Le mouvement propose de trancher cette question par référendum suite à un débat public national sur la politique énergétique française. Alors que plusieurs pays ont déjà appliqué cette procédure pour déterminer des suites à donner à la filière nucléaire (l'Italie en juin 2011, la Suisse en 1990, la Suède en 1979 et l'Autriche en 1978), la France suivrait-elle le mouvement étant donné le poids politique de sa filière nucléaire ? Certains électeurs seraient sans doute influencés dans leurs choix par la catastrophe de Fukushima. D'autres estiment en revanche que le maintien du nucléaire permettrait de conserver un niveau de prix de l'électricité parmi les plus bas de l'Union européenne. A court terme, la part du nucléaire en France dans la production d'électricité est trop importante pour envisager une sortie. A long terme, les prix de l'électricité augmenteront. C'est pourquoi les choix énergétiques doivent se concentrer sur cet horizon.

Concernant la tarification progressive de l'électricité, la proposition de Jean-Luc Mélenchon suscite les mêmes questions que pour celle de François Hollande.

Enfin, pour le plan de rénovation thermique des bâtiments public prévu dans les propositions du Front de gauche, aucun calendrier et plus généralement aucun objectif précis n'est indiqué.

## 6. NICOLAS SARKOZY

Les quelques propositions faites par Nicolas Sarkozy dans le domaine énergétique s'inscrivent dans la poursuite de sa politique actuelle avec le maintien du nucléaire, et notamment le développement de nouvelles générations de réacteurs. Mais certains points ne sont pas précisés, notamment la construction ou l'abandon de l'EPR de Penly.

En ce qui concerne les énergies renouvelables, Nicolas Sarkozy propose de faire passer la part de celles-ci à 23% dans la production d'électricité d'ici 2020, mais il ne précise pas quelles sont les énergies à valoriser en priorité et dans quelle proportion. Actuellement, les énergies renouvelables représentent 15% de la production d'électricité nette totale en France métropolitaine (cf supra). Or les principaux objectifs du gouvernement concernant les énergies renouvelables ne seront pas atteints à la fin de l'année. Le seraient-ils alors au cours des prochaines années pour atteindre une part de 23% d'énergies renouvelables ?